



La lettre municipale

Commune de BURLATS

N° 3 - Avril—Mai—Juin 2021

LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

Secrétariat : 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

| | | |
|-------------------|------------------|-------------------|
| Lundi | | 13 h 30 - 18 h 00 |
| Mardi-Jeudi | 8 h 00 - 12 h 00 | 13 h 30 - 17 h 30 |
| Mercredi-Vendredi | 8 h 00 - 12 h 00 | Fermé au public |

Assistante sociale :

Uniquement sur rendez-vous au 05 63 73 02 11

de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30

Site internet : <https://burlats.com/>

PLUS D'INFOS



Un panneau lumineux d'information a été mis en place au carrefour des Salvages ; il est opérationnel depuis quelques semaines.

La commune s'est ainsi dotée d'un nouvel outil qui complète le site internet, la page Facebook, et les lettres municipales dans le souci

d'améliorer encore la communication « en instantané » avec la population.

Il permettra de rappeler aux habitants les services qui leurs sont offerts, les événements de la vie locale, de diffuser des messages courts et attractifs répondant à un besoin réel d'information.

Bienvenue à ... !

Styl'isa
COIFFURE

1 bis, rue des Jardins
81100 SALVAGES BURLATS

05.63.51.18.96 • 06.38.12.53.84

LE MOT DU MAIRE

Plongée depuis un an dans la tourmente de la crise sanitaire, l'équipe municipale garde cependant le cap qu'elle s'est fixée.

Durant l'année 2020 et en ce début 2021 ont été lancés de multiples chantiers : réfection des voiries, aménagement d'espaces publics, travaux de rénovation de bâtiments, amélioration des repas et de l'organisation de la cantine, mise en place de dispositifs destinés à améliorer la tranquillité publique...



Saisissant l'opportunité du plan de relance gouvernemental, nous nous sommes investis dans plusieurs projets correspondant aux volets prioritaires de ce plan : socle numérique pour améliorer encore les équipements informatiques dans les écoles et travaux de rénovation énergétique. Sur ce dernier point, une réflexion globale est menée avec la Communauté des Communes Sidobre Vals et Plateaux et Hautes Terres d'Oc pour une rénovation d'ensemble des bâtiments communaux.

Fidèles à nos engagements nous avons également sollicité les habitants de certains secteurs de la commune dans une démarche de participation citoyenne sur des projets touchant à leur cadre de vie.

Pour 2021, le budget qui a été voté le 25 mars à l'unanimité est maîtrisé et raisonnable : vigilance sur les dépenses et recherche active de sources de financement pour continuer à investir. Un graphique joint à cette lettre vous en résumera les grandes lignes.

Notre objectif reste le même : bien vivre ensemble à Burlats.

Le Maire,
Serge SERIEYS



PARTICIPATION CITOYENNE

Conformément à son programme, l'équipe municipale a sollicité les habitants de plusieurs secteurs de la commune pour qu'ils émettent leurs remarques et suggestions concernant des projets à l'ordre du jour.

Les réunions de quartier, plus conviviales, ne pouvant être organisées en raison de l'état d'urgence sanitaire, une consultation écrite a été privilégiée.

Les premiers questionnaires soumis aux habitants de Lafontasse et de Labourdarié concernaient la réhabilitation potentielle du tennis et de la salle de Labourdarié ainsi que l'aménagement d'un espace ludique et d'agrément à Lafontasse.

En fonction des réponses et suggestions qui ont été recueillies, une orientation se dessine et les décisions prises tiendront compte de l'avis des citoyens ayant pris part à la consultation, qui ne manqueront pas d'être informés en retour.

Nous remercions vivement tous ceux qui ont pris le temps de répondre, de réfléchir et de proposer leurs idées démontrant ainsi leur intérêt pour les projets qui touchent leur quotidien et leur cadre de vie. Cet exercice prometteur nous incite à continuer en ce sens.

LAC DU LEZERT

Après le nettoyage du petit chenal et du bras principal, c'est une opération de plus grande envergure qui se dessine ; il s'agit d'étudier puis de réaliser si cela s'avère nécessaire le curage complet du lac du Lévert.

Cette opération consiste à extraire et exporter des sédiments accumulés dans l'eau afin de limiter les engorgements, les détournements de flux et de préserver l'équilibre naturel. Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec la fédération départementale de pêche et le syndicat mixte du bassin de l'Agout.

Une rencontre sur site s'est tenue le 3 Mars en présence du Maire et de représentants de ces organismes pour une première évaluation du travail à mener.



D'ici l'été, un parcours sportif sera installé complétant ainsi l'attractivité de ce site remarquable.

BOITES A LIRE : A CONSOMMER SANS MODERATION !!!

Les livres sont faits pour circuler en toute liberté et être lus, et non pour connaître la poussière ou l'oubli sur une étagère. C'est l'objectif des boîtes à lire récemment installées sur la commune.



Promises durant la campagne électorale, imaginées et réalisées par les employés municipaux, elles sont à votre disposition sur 3 sites :

- ⇒ **Les Salvages** : Avenue du Sidobre
- ⇒ **Lafontasse** : Atribus à côté de l'école
- ⇒ **Bourg de Burlats** : Arrière de la Collégiale

Vous pouvez y déposer les livres que vous avez appréciés et que vous souhaitez partager avec d'autres lecteurs ; vous pourrez vous-même en emprunter et découvrir de nouveaux horizons culturels.... Tout type d'ouvrage trouvera sa place dans la boîte : romans, aventures, science-fiction... sans oublier les enfants avec des livres de premières lectures, bandes dessinées, livres de découvertes...

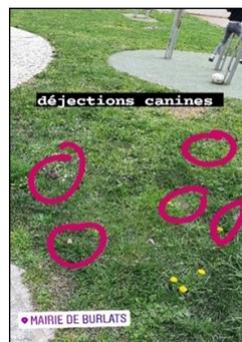


Un outil original pour favoriser la lecture, les échanges et le savoir.

Bien sûr, tous les utilisateurs comptent sur le civisme de chacun afin de souhaiter une longue vie à nos boîtes à lire.

INCIVILITES

Il y a ceux qui ramassent scrupuleusement les crottes à toute heure et dans n'importe quelle situation, et les autres, qui entachent la réputation de tous les propriétaires de compagnons à 4 patte.



Devant la recrudescence de déjections canines sur les pelouses, aux abords des jeux d'enfants (par exemple près du square situé devant la mairie) où il devient difficile de faire un pas sans marcher sur une crotte, il est fortement envisagé d'interdire ces espaces publics d'agrément aux chiens et de verbaliser les propriétaires indéclicats.

Qu'on se le dise

ELECTIONS 2021 Dimanches 20 et 27 juin 2021

Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer aux scrutins du mois de juin, devront être déposées au plus tard **le vendredi 7 mai 2021**.

Le jour des élections, pensez à vous munir **obligatoirement** de votre carte d'identité ainsi que d'un masque et de votre propre stylo (noir ou bleu uniquement) afin de respecter le protocole sanitaire.



ACTUALITES

Ça bouge dans la commune !

TRAVAUX A L'ECOLE DES VIGNALS

En réponse aux souhaits des enseignants et parents de l'école des Vignals, la municipalité a réalisé des travaux d'extension de la cour.

Des érables ont été plantés pour créer, d'ici quelques années, des zones ombragées où les enfants pourront s'abriter d'un soleil parfois trop agressif.



... AU VILLAGE DE BURLATS

La dernière tranche des travaux d'aménagement de l'entrée de bourg vient de se terminer.

Les riverains de cette voie de circulation, très fréquentée apprécieront des trottoirs tout neuf, un aménagement esthétique utilisant des matériaux locaux et une circulation ralentie pour une sécurité optimale.



... A LABOURDARIE 1

Dans la continuité de la réfection des trottoirs déjà engagée l'été dernier, une nouvelle tranche est actuellement en cours de réalisation dans le lotissement de Labourdarié 1.



... A LABOURDARIE 2

Côté esthétique, l'implantation de pots de fleurs géants garnis de lauriers et d'un olivier sont venus agrémenter l'entrée de Labourdarié 2.



DEFIBRILLATEURS

Après celui de la salle de la papeterie, la commune s'est équipée de 2 nouveaux défibrillateurs :

⇒ un installé près de l'abri bus de Lafontasse,

⇒ l'autre sur le bâtiment de l'ancien CAT.



Utilisable par tous, il peut sauver une vie dans l'attente de l'arrivée des secours.

DES PARTERRES FLEURIS

Comme vous avez pu le constater, le printemps pointe son nez sur la commune.

Les massifs se garnissent de fleurs, de nouveaux parterres sont créés. Emilie Seger, l'élue en charge de ces embellissements paysagers nous réserve encore de belles surprises d'ici l'été.





Installation de bennes à déchets verts

Plébiscitées l'an dernier, les bennes à déchets verts ont été à nouveau mises à disposition des habitants dans les divers quartiers de la commune fin mars et début avril pour recueillir les déchets de tontes, tailles et autres élagages de saison.

Un service de proximité très apprécié en cette période de l'année propice au toilettage de nos jardins.

Fête médiévale

Pariant sur la fin (ou la mise en sommeil) de la pandémie cet été, la municipalité s'est voulue optimiste et a décidé de s'atteler à la préparation de la fête médiévale prévue le dernier week-end d'août.

Différents groupes ont d'ores et déjà été contactés pour les animations et une réflexion est menée sur l'organisation d'un repas respectant les consignes sanitaires auxquelles nous sommes désormais habitués. Toutefois cette manifestation reste soumise à une évolution favorable de la situation que l'on ne peut prédire à ce jour.

REMISE DES RECOMPENSES POUR LES MAISONS FLEURIES ET ILLUMINEES



Le 13 mars a eu lieu la remise des prix des maisons fleuries et illuminées en petit comité eu égard à la crise sanitaire. N'ayant pu décerner ces prix, lors de la cérémonie des vœux annulée cette année, M. Le Maire, entouré des élus organisateurs de ce concours, a cependant tenu à féliciter de vive voix les lauréats qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour décorer avec talent leurs habitations et leurs jardins.

COVID oblige, seuls les 1^{er} prix ont été remis en mairie mais les autres participants ont également été récompensés par un panier garni distribué à domicile par Geneviève Vialatte, Marie José Hernandez-Frelet, Nadine Etien et Coralie Virgili, membres du jury.

Le palmarès :

Maisons fleuries : Monique Seince, 1^{er} prix.

Maisons illuminées : Jean Claude Gibaud ,1^{er} prix ex aequo avec Claude Cambon, Nathalie Toscane 2^{ème} prix et Melvin Bonnery 3^{ème} prix.



Marché de Plein Vent

Marché de plein vent : il a repris le 11 avril et se tiendra tous les dimanches matin à partir de 8h30 et jusqu'à fin septembre sur le quai Adélaïde.

Fête du pain à Carauce : elle aura lieu le samedi 5 juin. Vous pourrez vous restaurer sur place, en plein air, dans le respect des règles sanitaires.



DROIT D'EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

La démocratie, c'est une majorité et une minorité, un pouvoir et un contre-pouvoir...

C'est un fait et pourtant... il est parfois nécessaire de le rappeler lorsque, comme ce fut à nouveau le cas lors du dernier conseil municipal, notre parole est à peine entendue, nos suggestions ignorées...

Mais nous sommes bien là !

Même si la mise en place de commissions de préparation aux conseils municipaux nous a été refusée, nous sommes là !

Même si l'information de ce fait nous manque, nous la réclamons, nous allons la chercher !

Car il est vrai que notre commune comptant moins de 3500 habitants, rien n'oblige Monsieur le Maire à l'installation de ces commissions ou à partager les informations avec ses conseillers d'opposition, informations qui nous permettraient d'être forces de proposition dans un exercice sain de la démocratie locale. Puisque, faut-il le rappeler, nous représentons près de la moitié des habitants de BURLATS.

Rien ne l'y oblige en effet, pas même par esprit d'équité ou de respect de ces 42,3% d'habitants...

Mais nous sommes conscients que notre rôle est essentiel à la fois pour l'exercice de la démocratie citoyenne que nous chérissons tous, et comme moteur de la dynamique des actions communales. Un exemple très simple... les multiples demandes de notre association EBV à l'installation de boîtes à livres ont poussé monsieur Le Maire à en installer rapidement... Elles ne sont finalement pas signées EBV mais elles sont là et c'est tout ce qui compte, c'est ce que nous voulions !

Après la distribution d'un panier gourmand surprise de Noël qui a ravi les plus anciens isolés de notre commune, nous continuons nos actions sociales, culturelles et environnementales avec un programme que nous vous dévoilerons très bientôt dans notre nouveau journal EBV.

Nous sommes présents également pour représenter la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux, avec la présence de Nicole Vincent à chaque passage du Landou ou la mise en place du chantier loisirs jeunes qui se déroulera du 19 au 23 juillet au roc de Batistou grâce au projet présenté par EBV.

Enfin, et c'est bien là la raison d'être de notre minorité, nous sommes présents et plus que jamais mobilisés pour vous écouter et vous représenter auprès de notre mairie. Nous sommes là !

Et comme « l'union fait la force », vous pouvez bien sûr rejoindre les 140 adhérents que compte déjà notre association EBV ou simplement participer aux événements que nous organisons car ils sont conçus dans un seul esprit : la vie et la dynamique citoyenne intergénérationnelle de notre belle commune !

À très bientôt et au plaisir de vous rencontrer !

Les conseillers municipaux de la minorité : Sandrine BOTTI, Nicole VINCENT, Jean Marc REY, Denis SOLIVERES



Budget Burlats 2021

Approuvé en séance du conseil municipal du 25 mars 2021

PAS D'AUGMENTATION DES IMPOTS LOCAUX !

Lors du conseil municipal du 25 mars dernier, le budget de Burlats a été voté à l'unanimité.

Grâce à une maîtrise des dépenses courantes, à la recherche systématique et dynamique de cofinancements, et au recours prudent à l'emprunt, ce budget permet d'engager de nouveaux investissements, et ce, sans toucher aux taux d'impositions, conformément à la volonté des élus de ne pas augmenter la pression fiscale.

Il respecte ainsi scrupuleusement les principes fondamentaux que s'est fixé la municipalité : maintenir la qualité des services à la population et améliorer le cadre de vie des habitants de la commune par une gestion rigoureuse et efficace.

En résumé :

→ Une baisse significative des dépenses de fonctionnement (-12% par rapport au Budget 2020) qui restent en dessous de la moyenne nationale des communes de même taille : 562,43€/habitant contre une moyenne nationale de 725€/habitant.

→ Des dépenses d'investissement constantes : avec 1 023 021€, Burlats développe et modernise ses équipements. Des projets significatifs seront engagés cette année :

- Etudes pour la rénovation de la salle de la Bourdarié 2 et pour le bâtiment de l'ancien CAT
- Rénovation énergétique complète de l'école de Lafontasse
- Programme de réfection de voirie
- Aménagement d'espaces publics (jeux et parcours sportif du lac du Lézert)

→ Une dette bien inférieure à celle des communes de même taille : 265€/habitant (717€/habitant en moyenne)

→ Des mesures sociales qui perdurent pour alléger les charges des ménages : tarifs modiques pour la cantine et le Centre de loisirs, gratuité des 20 premiers m³ d'eau, imposition modérée

→ Une action rapide en période de crise : exonération de loyers pour les commerces hébergés par la commune durant la COVID, distribution de masques...

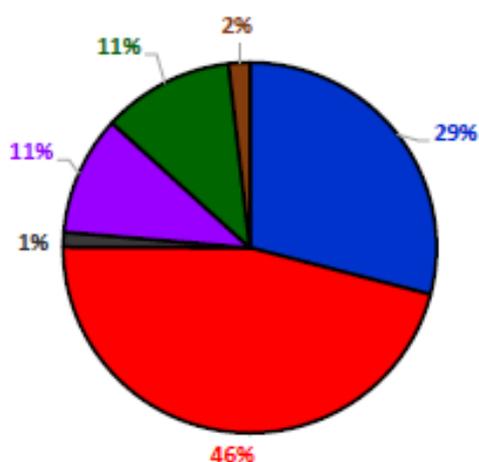
Les graphiques et tableaux présentés au verso de cette feuille vous permettront une lecture plus détaillée des comptes municipaux



Budget de fonctionnement 2021 : 1 400 477 €

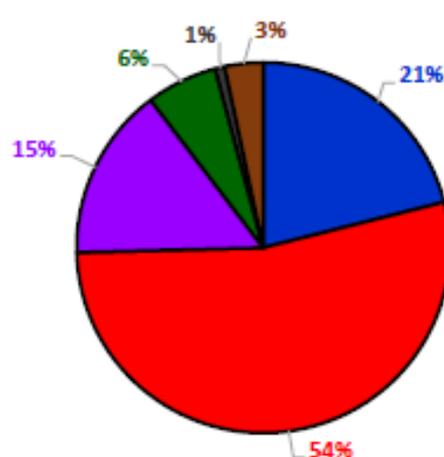
DEPENSES

| | |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 407 030 € | Charges à caractère général : eau, électricité, fournitures scolaires, contrats de maintenance |
| 644 408 € | Charges de personnel et assurances |
| 17 851 € | Intérêts des emprunts |
| 145 931 € | Indemnités et cotisations : élus, pompiers ... |
| 159 708 € | Epargne de fonctionnement |
| 25 549 € | Amortissements et divers |



RECETTES

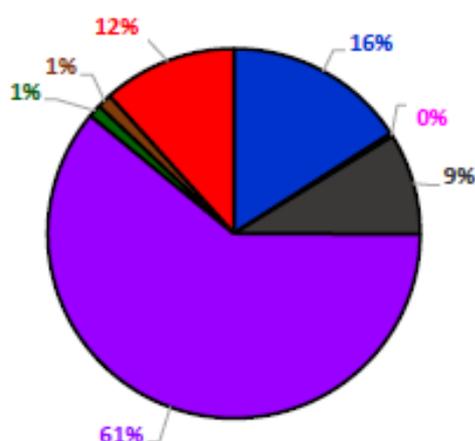
| | |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 294 632 € | Dotations de l'Etat |
| 750 059 € | Impôts et taxes (taxes foncières, compensation taxe habitation, attribution compensation communauté de communes) |
| 211 493 € | Excédent 2020 |
| 86 200 € | Produits des services (CAF, paiement familles centre de loisirs, cantine, garderie ...) |
| 11 563 € | Remboursements maladie, cotisations agent détaché |
| 46 530 € | Loyers et divers |



Budget d'investissement 2021 : 1 023 021 €

DEPENSES

| | |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 162 683 € | Solde d'exécution d'investissement reporté |
| 3 000 € | Subventions d'équipement versées |
| 91 100 € | Acquisitions de terrains, panneaux de signalisation, bornes incendie, mobilier, éclairage public |
| 623 000 € | Travaux d'aménagement de l'espace public (jeux...), travaux de voirie |
| 11 500 € | Frais d'études |
| 12 800 € | Participations au capital de la Société Publique Locale Eaux de Castres Burlats (SPL) |
| 118 938 € | Remboursement d'emprunts |



RECETTES

| | |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------|
| 159 708 € | Virement de la section de fonctionnement |
| 185 564 € | Remboursement capital d'emprunts et emprunts |
| 13 549 € | Amortissement |
| 222 868 € | Subventions d'investissement (Etat, Région, Département) |
| 441 332 € | Dotations fonds divers (taxe aménagement, FCTVA, affectation résultat 2020) |

